

# Le baromètre de la finance solidaire

Édition 2015-2016

En finançant des entreprises à finalité sociale et/ou environnementale, l'épargne solidaire apporte une attention particulière à ne laisser personne au bord de la route

## La finance solidaire, vecteur de cohésion sociale

En partenariat avec



**Q**uel secteur de la finance peut se targuer de soutenir à la fois l'intégration de personnes handicapées, l'insertion de chômeurs de longue durée, la création d'entreprises dans les quartiers difficiles, l'installation dans les campagnes ou le bien-être des personnes âgées - autant d'initiatives nécessaires à la cohésion sociale, mais aux modèles économiques fragiles ? Ce secteur, qui prend garde à ne laisser personne en marge de la société, porte un nom : la finance solidaire.

Sans attendre que d'autres investisseurs n'interviennent, les financeurs solidaires ont pris à bras-le-corps l'appui à ces entreprises et associations innovantes. Ils aident les premières entreprises d'insertion dès les années 1980, les premières sociétés de commerce équitable, d'agriculture biologique et d'énergies renouvelables dans les années 1990, et les entreprises sociales dans les années 2000.

« Cela peut sembler paradoxal, mais plus un projet est risqué, plus il est porteur de changement et d'innovation sociale », affirme Carine Blanc, déléguée générale d'IÉS, une coopérative de capital-risque solidaire qui a déjà financé plus de 80 projets répondant à des besoins sociaux non satisfaits. Parmi eux, l'Adhaf, une coopérative de services à la personne proche de

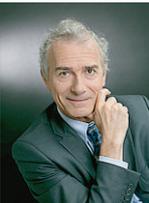
(Lire la suite page 2.)



Un jardin expérimental, à Colombes (Hauts-de-Seine), mêlant agriculture urbaine et économie sociale et solidaire.

### ÉDITORIAL

**FRÉDÉRIC TIBERGHEN**  
Président de Finansol



**DOMINIQUE GREINER**  
Rédacteur en chef à La Croix



### Des ponts vers l'avenir

Malgré une conjoncture économique maussade et un léger tassement du rythme de croissance, le baromètre 2015 reste bien orienté : l'encours d'épargne solidaire (6,8 milliards d'euros fin 2014) progresse de près de 14 % et l'investissement dans les entreprises au même

pas. Comme l'indique l'étude sur les épargnants solidaires réalisée en 2014 par Finansol, ces derniers recherchent d'abord un investissement socialement utile, dont la performance soit sociale avant d'être financière. La poursuite de la montée en puissance de l'encours d'épargne de partage (+ 11,4 %) malgré des taux d'intérêt historiquement très bas qui expliquent la diminution des sommes reversées (- 6 %) est un autre signe de la vitalité

des valeurs de solidarité et de recherche de cohésion sociale dans la société française, par l'appui ainsi apporté aux associations.

Les indicateurs d'impact permettent d'appréhender de mieux en mieux les effets bénéfiques de l'investissement solidaire sur la cohésion sociale, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, au logement, aux énergies renouvelables, à l'agriculture biologique ou à la microentreprise dans les pays du Sud. Alors que les conflits se durcissent au plan international, le rôle de la finance solidaire est plus que jamais de contribuer à l'inclusion sociale. La loi du 31 juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire

ne s'est d'ailleurs pas trompée qui fait de la lutte contre les exclusions et les inégalités un des éléments définissant l'utilité sociale et conditionnant l'octroi de l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale ». Les clivages ruraux/urbains, employés/chômeurs, bien logés/mal logés... ne constituent pas une fatalité et de nombreux acteurs de terrain contribuent à les surmonter. La finance solidaire lance des ponts vers l'avenir, en espérant que des épargnants toujours plus nombreux permettront à ces acteurs d'amplifier leur action grâce aux financements mobilisés par des canaux de plus en plus facilement accessibles à tous.

## ► La finance solidaire, vecteur de cohésion sociale

(Suite de la page 1.)

●●● Toulouse. « Notre branche dégage peu de bénéfices, détaille Gilles Hennaoui, son président. Sans le soutien de financeurs comme lés, nous n'existerions peut-être plus, nous qui apportons notre aide à des personnes âgées dépendantes ou handicapées. »

Même constat en ce qui concerne les entreprises qui favorisent l'intégration des personnes handicapées ou la création de magasins de niche en zone rurale : leurs marges sont faibles, ils n'intéressent pas beaucoup les banques traditionnelles et deviennent difficiles à monter sans épargne solidaire.

« Au départ, le modèle économique des magasins spécialisés en produits biologiques était fragile. Nous avons choisi la Nef, une banque solidaire, pour nous accompagner », témoigne Pierrick de Ronne, gérant de Bionacelle, un magasin bio situé à Annonay, en Ardèche.

Aujourd'hui, ce secteur est devenu plus lucratif, mais Bionacelle est resté fidèle à son partenaire pour se développer et ouvrir un second magasin, dans la commune rurale de Bourg-Argental (Loire, 3 000 habitants). Sauf que cette fois, Pierrick de Ronne a fait appel à l'épargne citoyenne, via « Prêt de chez moi », la plate-forme de finance participative créée par la Nef en 2013.

Ce besoin de créer des lieux de vie et des emplois non délocalisables se fait aussi sentir dans les quartiers défavorisés des grandes villes. Ainsi, il n'y avait plus de librairie à Bobigny (50 000 habitants) lorsqu'Aline Charron a fondé la sienne, simplement nommée « À la librairie », en 2012. « Une librairie, c'est pourtant un endroit important, explique-t-elle, car elle est ouverte à tous et on y favorise l'accès à la culture du plus grand nombre. »

À l'origine de ce projet, se trouvent encore des financeurs solidaires : cinq clubs Cigales, qui regroupent des épargnants solidaires d'un même territoire désireux de soutenir ensemble des entreprises en création. Pour s'épauler et obtenir des subventions ou des marchés publics, que les collectivités n'accordent plus qu'au compte-gouttes, 10 librairies de Seine-Saint-Denis viennent même de se regrouper. « Ce n'est pas un hasard si la plupart d'entre elles ont eu des financements de Cigales, indique Félicie Goyet, présidente de la Fédération des Cigales. Nous sommes parmi les premiers à aller sur ce type de projets qui ne trouvent pas de financements. Mais ces entreprises sont solides car nous les accompagnons et nous les finançons avec d'autres partenaires solidaires. »

Insertion, développement local, soutien aux pays du Sud, commerce équitable... Ils sont nombreux, les domaines facteurs de cohésion sociale à être financés par l'épargne solidaire. Le logement très social est l'un des plus anciens et des mieux représentés. Les épargnants solidaires jouent un rôle d'effet de levier. « Sans eux, nous ne pourrions pas continuer à produire autant de logements par an, ni d'aussi bonne qualité », assure Éric Aleyat-Dupuis, directeur de SNL Prologues, la structure financière de l'association Solidarités nouvelles pour le logement. « Comme nous demandons des loyers peu chers à des personnes en situation précaire, nous aurions du mal à équilibrer nos comptes. »

**Les épargnants solidaires jouent un rôle d'effet de levier.**

## La finance solidaire en 2014



**Plus d'un million d'épargnants ont orienté tout ou partie de leur argent sur des placements solidaires au 31 décembre 2014. Ils ont fait ce choix...**

... via leur entreprise, en sélectionnant le(s) fonds solidaire(s) dans leur dispositif d'épargne salariale.  
Lire page 3

... via leur banque, en optant pour un livret, un dépôt à terme, un contrat d'assurance-vie ou un fonds solidaire proposé par leur banque ou mutuelle.  
Lire pages 4-5

... en souscrivant directement au capital d'une entreprise solidaire ou à l'un des produits qu'elles proposent (obligations...)  
Lire pages 6-7

**6,84 milliards d'euros déposés sur des produits d'épargne solidaire**

Soit 818 millions d'euros supplémentaires en 2014 (+ 13,6 % sur un an).

**Près de 240 millions d'euros de financements solidaires en 2014**

Au global, ces financements se montent à 1,15 milliards d'euros (+ 14 %).

Ces 240 millions d'euros soutiennent des projets solidaires à vocation sociale et/ou environnementale :



**43 000 emplois créés ou consolidés**

Plus de 1 200 entreprises et associations ont bénéficié de l'épargne solidaire en 2014, permettant ainsi de créer ou consolider 43 000 emplois, dont 5 200 pour des personnes en situation d'exclusion du marché du travail.



**5 000 personnes relogées**

Au total, près de 5 000 nouvelles personnes ont pu être accueillies dans des logements ou hébergements, dans lesquels elles bénéficient d'un accompagnement social adapté.



**Approvisionnement de 15 000 foyers en énergie renouvelable**

Des installations de production d'énergie renouvelable ayant la capacité de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de 15 000 foyers ont été financées en 2014.



**1,6 million de bénéficiaires dans les pays du Sud**

En 2014, l'épargne solidaire a soutenu une quarantaine d'institutions de microfinance, qui ont facilité l'accès au crédit à des populations éloignées du système bancaire classique. Ces institutions proposent aussi à leurs bénéficiaires des prestations allant de l'accompagnement social à des formations professionnelles.

**Des prêts sociaux à 75 000 personnes en situation de précarité**

Les ressources collectées sur des placements d'épargne solidaire ont permis l'attribution de prêts sociaux à plus de 75 000 personnes dont 40% sont sans emploi. Ce type de microprêts, d'un montant majoritairement inférieur à 2 000 €, leur offre la possibilité de faire face à des dépenses de première nécessité.

**Des prêts travaux d'économie d'énergie à plus d'un millier de particuliers et d'entreprises**

Plus d'un millier de particuliers et d'entreprises ont pu bénéficier en 2014, grâce à l'épargne solidaire, de prêts visant à financer des travaux d'économie d'énergie (équipements de production d'énergie renouvelable, d'isolation dans le cadre d'un achat immobilier neuf ou d'une construction...).

**5,7 millions d'euros de dons à des associations**

Plus de 90 associations partenaires des produits d'épargne de partage ont reçu, en 2014, plus de 5,7 millions d'euros de dons. Les principaux bénéficiaires sont Habitat et Humanisme, le CCFD - Terre Solidaire, Terre et Humanisme, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et Action Contre la Faim (ACF). Ces cinq dernières années, les épargnants solidaires ont versé 30 millions d'euros de dons aux différentes associations.

**SOUSCRIRE VIA SON ENTREPRISE** L'association Voisin Malin rapproche les habitants des quartiers populaires des administrations et favorise le lien social en s'appuyant sur des personnes relais

# Voisin Malin développe la solidarité de proximité

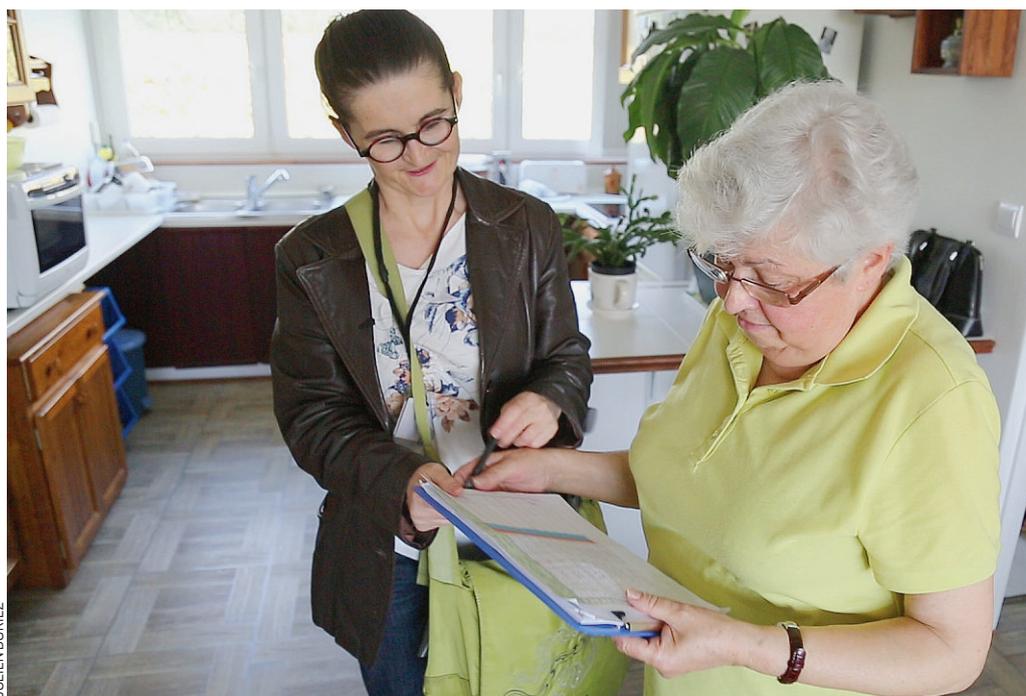
Un an après le début de son engagement au sein de l'association Voisin Malin, Héléne a « *des mollets d'acier* », à force d'arpenter les cages d'escalier de la copropriété du Parc du petit bourg, à Évry. Au onzième et avant-dernier étage, où elle a tenu à monter sans ascenseur, elle s'est installée sur le confortable canapé de la famille de Falak. « *Savez-vous comment détecter une fuite ?* », demande-t-elle au père de famille qui l'écoute attentivement. « *Vous pouvez boire de l'eau du robinet, elle est très contrôlée et ça vous coûtera moins cher que de l'eau en bouteille* », rassure-t-elle ensuite, alors que les femmes de la maison viennent lui proposer du thé.

Cette jeune maman, qui travaille comme modéliste pour des grands couturiers à Paris, a été recrutée par l'association Voisin Malin pour aller, le soir et le week-end, toquer à la porte des 500 logements de la copropriété. Huit heures par mois, elle est chargée de relayer diverses informations pour le compte de la municipalité et du bailleur : les lourds travaux de rénovation bientôt entrepris dans les trois barres d'immeubles construites dans les années 1960, les différentes manières de réduire ses charges, en commençant par la consommation d'eau...

Comme les quatre autres habitants recrutés par Voisin Malin dans la résidence, Héléne a signé un CDI. D'origine turque, elle peut s'adresser dans leur langue d'origine aux nombreux représentants de cette communauté installés dans la résidence. Ses quatre autres collègues parlent, en plus du français, le diola, les langues du Pakistan et quelques bribes de lingala.

Cet emploi lui rapporte 120 € par mois, mais la rémunération n'est pas sa principale motivation. « *J'ai toujours donné un coup de main autour de moi, j'aime parler avec tout le monde* », explique la jeune femme, investie par ailleurs dans plusieurs associations locales.

Lancée en 2010 par Anne Charpy, Voisin Malin est née d'un constat : l'incompréhension,



**Aziliz (à gauche),** membre de Voisin Malin à Évry, conseille ses voisins sur la consommation d'eau.

voire la méfiance des habitants des quartiers populaires à l'égard des institutions et des administrations. Un phénomène aggravé parfois par la barrière de la langue ou la complexité des informations délivrées par les bailleurs ou les collectivités locales.

Avant de créer sa propre structure, Anne Charpy a travaillé pendant quinze ans au sein du Groupement d'intérêt public chargé de la rénovation urbaine à Grigny et Viry-Châtillon. La politique menée dans ces villes de l'Essonne, très touchées par la pauvreté, aboutit notamment à la rénovation de grands ensembles, la construction d'une nouvelle école et d'un centre social. Mais, aux élections municipales de 2008, plus de 50 % des habitants s'abstiennent. Un résultat sous forme de douche froide pour Anne Charpy. « *Les grands projets de rénovation ont peu de portée si on ne les construit pas avec les habitants* », déplore-t-elle.

Pour trouver une solution, cette diplômée de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP) cherche à lancer une structure d'un nouveau genre. Pas question, pour elle, de dépendre uniquement de subsides de l'État : elle tient à pouvoir autofinancer une partie de ses programmes. Pour informer les habitants, Anne Charpy pense également à s'appuyer sur certains d'entre eux. « *Les quartiers populaires sont riches d'habitants investis, qui ont envie de faire bouger les choses* », a-t-elle constaté.

Le projet en création est accueilli au sein de l'incubateur d'entreprises sociales de l'Essec, autre école de commerce parisienne en pointe sur ces questions. Un premier prêt de 30 000 € est accordé par France Active sous la forme d'un contrat

d'apport associatif. Ce réseau d'aide à la création d'entreprise, financé notamment par l'épargne salariale solidaire, apporte aussi une garantie bancaire, qui permet à la toute jeune association d'emprunter 15 000 €. Un premier superviseur chargé de trouver et recruter des voisins est embauché pour mener une étude sur les besoins de santé des habitants de Courcouronnes, toujours en Essonne, où l'hôpital va fermer. La machine est lancée.

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine de Voisins Malins, actifs dans six communes de l'Essonne et de Seine-Saint-Denis et à Paris. Les contrats passés avec les commanditaires des études comptent pour un tiers des ressources, les deux autres tiers étant apportés par des fondations privées et des subventions publiques. L'association s'est donné comme objectif d'étendre son action à vingt villes, pour toucher 15 % des habitants des 200 quartiers prioritaires d'ici à 2020. L'autofinancement devra alors atteindre deux tiers du budget.

Au Parc du petit bourg, une fois sa tournée de sensibilisation sur la consommation d'eau terminée, Héléne devra retourner dans les familles déjà visitées

**Voisin Malin est née d'un constat : l'incompréhension, voire la méfiance des habitants des quartiers populaires à l'égard des institutions et des administrations.**

pour aborder avec elles un autre sujet délicat : l'installation du tri sélectif. Mais, à Évry comme ailleurs, les discussions dépassent bien souvent la mission initiale. Une fois la confiance installée, les voisins d'Héléne la sollicitent pour d'autres démarches. « *Certains m'ont demandé comment trouver*

*un emploi ou régler une dette, sourit la jeune femme. Malheureusement, je n'ai pas de baguette magique !* »

JULIEN DURIEZ

[SUR WWW.LA-CROIX.COM](http://WWW.LA-CROIX.COM)  
Retrouvez une version vidéo de ce reportage.

## Souscrire via son entreprise, mode d'emploi

Les salariés ont la possibilité d'épargner solidaire dans le cadre de leur Plan d'épargne entreprise ou interentreprises (PEE ou PEI) et/ou leur Plan d'épargne pour la retraite collectif/interentreprises (PERCO ou PERCOI).

Ils peuvent placer tout ou partie de leur épargne salariale (intéressement, abondement, participation...) sur un Fonds commun de placement d'entreprise solidaire (FCPES). Les établissements financiers distribuant des produits labellisés Finansol sont : AG2R La Mondiale, Amundi Group, BNP Paribas AM, Ecofi Investissements, Humanis Gestion d'Actifs, La Banque Postale AM, Natixis Interépargne, OFI AM.

**POUR EN SAVOIR PLUS,** rendez-vous sur [www.finansol.org](http://www.finansol.org) ou adressez-vous à votre entreprise.

## PAROLES

**ÉRIC**, 40 ans, de Versailles, a souscrit deux Fonds communs de placement d'entreprise solidaire (FCPES) de BNP Paribas AM dans le cadre de son épargne salariale

« Je contribue à ma manière à un monde plus solidaire »

« À mes yeux, il est primordial d'avoir une approche globale en matière d'investissement. Ainsi, je considère l'Investissement socialement responsable et la finance solidaire comme deux types de placements qui vont de pair : le premier se distingue d'une gestion « classique » par l'ajout de critères environnementaux et sociaux ; le second va plus loin, en soutenant concrètement des projets à forte utilité sociale, par exemple l'insertion professionnelle et le logement de personnes en difficulté.

En donnant ainsi du sens à mon épargne, en particulier avec mon épargne salariale, je contribue à ma manière à un monde plus solidaire. En plus, mon entreprise abonde les sommes placées sur ces fonds. C'est un message fort qu'elle envoie à ses salariés : elle nous encourage à souscrire ces fonds et favorise donc, elle aussi, le développement de projets concrets et solidaires.

Enfin, ces fonds sont labellisés Finansol ce qui constitue un gage de sérieux supplémentaire. »

## ÉPARGNER VIA SA BANQUE OU SA MUTUELLE D'ASSURANCE

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) s'enracine dans les quartiers pour retisser le lien social. Avec la MAIF, elle veut porter à mille le nombre d'étudiants concernés

# Les « colocations solidaires » s'épanouissent au cœur des quartiers difficiles

VILLEURBANNE (Rhône)

De notre correspondant régional

Rémi n'est pas le meilleur cuisinier de la bande. Mais, dans l'appartement de sept pièces que se partagent les six étudiants, au rez-de-chaussée de la résidence « La Boube », chacun se met aux fourneaux à tour de rôle. Cette fois, c'est le jeune homme qui a préparé les quiches. Non pas pour régaler ses colocataires, mais pour les voisins.

À une rue de là, une table a été dressée devant la Ferme des Buers, un point de vente de produits paysans créé par le bailleur social Est Métropole Habitat, dans ce quartier de Villeurbanne pauvre en commerces de proximité. « *Le parc de logements est vieillissant et les habitants sont souvent dans une grande précarité* », décrit Camille Bonnard, chargée d'innovation sociale pour Est Métropole Habitat.

Pour retisser « le lien social », le bailleur a également transformé, en 2012, une ancienne crèche en un appartement destiné aux étudiants. Malgré la proximité immédiate du vaste campus de la Doua, peu d'entre eux résident aux Buers. Et bien rares sont les jeunes du quartier à y poursuivre leurs études. « *En arrivant, j'ai eu le sentiment de deux villes voisines, séparées par une petite avenue infranchissable* », témoigne Noé, étudiant originaire de Normandie, qui cherchait « *une vie de quartier,*

*pas une vie de campus* ». « *Je voulais mener une vraie vie avec de vraies gens* », le rejoint Rémi, également en troisième année à l'Institut national des sciences appliquées (Insa).

Une ouverture aux autres conforme au principal critère de recrutement des locataires, réalisé par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), pilote de ces « Kolocations à projets solidaires » (Kaps). En échange d'un loyer modéré aux Buers, 200 € par mois charges comprises, les étudiants s'engagent à s'investir dans la vie du quartier.

Chaque semaine, ils consacrent plusieurs heures à des initiatives de terrain. « *Les étudiants dynamisent des projets portés par des acteurs locaux, toujours les mêmes, qui peuvent s'épuiser au fil du temps* », relève Cécile Michel, déléguée territoriale de l'Afev. La Ferme des Buers compte ainsi sur les « kapseurs » pour entraîner le plus d'habitants possible à la découverte des exploitations agricoles des Monts du Lyonnais. « *Ce sont des relais de proximité précieux* », souligne Camille Bonnard.

Pour « *partir des envies des habitants* », les élèves ingénieurs ont frappé en septembre aux portes des onze volées d'escalier de leur résidence. La plupart des initiatives ont été échafaudées dans leur salon. Ils ont ainsi organisé des sorties au planétarium, monté une pièce de théâtre

Une résidence Kaps (« Kolocations à projets solidaires »), à Grenoble.



dans leur appartement, où ils ont également préparé plusieurs goûters pour une trentaine d'enfants. « *Les habitants les leur confient volontiers* », rapporte Mounira Dridi, gardienne de l'immeuble, qui a aidé les étudiants à organiser la première Fête des voisins de l'immeuble. « *Quarante kilos de merguez y sont passés*, raconte-t-elle. *Un vrai succès!* »

Certes, les premiers mois ont parfois été difficiles aux Buers : les étudiants ont essuyé quelques insultes et les adolescents et jeunes adultes ne se sentent guère concernés par les propositions des Kapseurs. Mais la tension est retombée et le dispositif a manifestement fait ses preuves. D'ailleurs, les candidatures ne manquent pas pour occuper les 80 places réparties dans l'agglomération lyonnaise. « *Nous en avons trois pour une place* », précise Cécile Michel.

L'Afev espère même porter le nombre de « kapseurs » de 400 aujourd'hui, à travers la France, à 1 000 d'ici à 2018. « *Le dispositif fait l'unanimité*, se félicite Thibault Renaudin, secrétaire général de l'association. *Mais nous avons besoin d'une ingénierie nationale pour porter les projets. Or, nous nous retrouverons à court de financements* », au terme de l'aide de 300 000 € accordée par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

Fragilisées financièrement, les collectivités locales sont réticentes à mettre la main

à la poche. Thibault Renaudin compte désormais sur « *la société providence* », grâce au partenariat signé en novembre avec la MAIF. Les montants perçus dépendront des sommes placées sur les livrets d'épargne solidaire (livret Épargne autrement, livret A autrement et livret de développement durable autrement) par les clients de la mutuelle. L'Afev partagera avec une autre association un quart des intérêts générés.

**« Dans quelques années, les enfants que nous avons accueillis viendront peut-être frapper à la porte de la colocation. »**

De quoi créer de nouvelles Kaps, espère l'Afev. Et les inscrire dans la durée. « *Dans quelques années, les enfants que nous avons accueillis viendront peut-être frapper à la porte de la colocation* », imagine Noé.

Les Kapseurs, eux non plus, ne sortent pas indemnes de leur expérience. Comme Leslie, qui « *achète beaucoup de livres d'urbanisme* », matière qui intéressait peu cette étudiante en architecture avant d'intégrer la colocation. À la rentrée prochaine, elle remplera pour un an. À Vaulx-en-Velin, espère-t-elle, où une Kaps doit s'ouvrir. Une de plus.

BÉNÉVENT TOSSERI

## PAROLES MONIQUE,

de Caen, a souscrit le livret de développement durable autrement de la MAIF

« Soutenir des associations en cédant une partie de mes intérêts »

« À la suite de la perte d'un être proche, j'ai eu à disposition une petite somme d'argent que je souhaitais placer de manière sûre, même si mon banquier avait, lui, d'autres ambitions pour moi. En parallèle, j'ai reçu une lettre d'information de la MAIF et me suis rendue dans une de leurs agences pour recueillir quelques informations complémentaires. J'ai finalement décidé de placer mon pécule sur le livret de développement durable autrement. Il permet de soutenir des associations en cédant une partie de mes intérêts. Mon expérience à l'éducation nationale a

sûrement influencé ce choix. Car, parmi les associations soutenues, figure l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) qui, au travers de l'un de ses programmes, travaille à améliorer les conditions de logement des étudiants tout en renforçant leur engagement citoyen. Or, je considère comme très important que les étudiants aient de bonnes conditions de logement sans se ruiner.

Il s'agit d'un placement de « bon père de famille » et d'une petite contribution, mais ne dit-on pas que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ? »

**TROIS IDÉES REÇUES  
SUR LA FINANCE SOLIDAIRE**

« Il n'y a pas de différence entre finance solidaire et investissement socialement responsable »

**● FAUX**

S'ils répondent à une même volonté – remettre un peu d'éthique dans son épargne – l'investissement socialement responsable (ISR) et l'épargne solidaire divergent largement. Le premier est un placement qui vise à concilier performance financière et impact social et environnemental, en finançant des entreprises et entités publiques qui contribuent au développement durable. Ainsi peuvent se trouver dans ces fonds ISR des actions de sociétés du CAC 40 comme des emprunts d'État... L'épargne solidaire est plus restrictive: elle est d'abord un moyen de financement des entreprises sociales, ces structures essentiellement actives dans le logement social, la solidarité Nord-Sud, l'insertion de personnes en difficulté et les énergies renouvelables. Conséquence, le marché de l'ISR est beaucoup plus développé: 223 milliards d'euros en 2014, contre 6,8 milliards pour l'épargne solidaire. Une différence qui s'explique aussi par la présence de nombreux investisseurs institutionnels dans l'ISR.

« Les produits de finance solidaire ne rapportent rien »

**● FAUX**

Il n'existe pas de statistique globale sur les performances financières de l'épargne solidaire et il est évident que ce n'est pas là qu'un épargnant peut faire fortune. Mais investir solidaire, ce n'est pas faire don de son argent. Schématiquement, il existe trois types de placement solidaire: **► Les fonds dits « 90/10 »**, parce qu'investis à 90 % dans la finance traditionnelle (en fait, le plus souvent ISR) et à 10 % dans des entreprises solidaires; **► Les investissements en direct**, à 100 % au capital d'une structure solidaire; **► L'épargne dite « de partage »**, dans laquelle le souscripteur accepte de partager une partie de ses intérêts avec une association de son choix. Dans chacun des cas, les placements rapportent généralement quelques intérêts. Et la fiscalité avantageuse qu'ils procurent compense, au moins en partie, le rendement inférieur.

« Ce sont des placements risqués »

**● VRAI et FAUX**

Vrai parce que les entreprises solidaires sont le plus souvent de petite taille. Or, investir dans des PME n'est, sur le papier, pas sans risque. Mais il existe des garde-fous. Dans le cas de l'épargne de partage, le capital est généralement garanti (pour les livrets, pas pour les FCP), tandis que dans les fonds 90/10, 10 % de l'épargne au maximum est investie dans ces structures. Seuls les investissements en direct sont donc à « 100 % solidaires ». Mais l'expérience montre que les structures ainsi financées sont solides, qu'elles ont traversé la crise beaucoup mieux que d'autres. Le risque réel est donc limité.

## Épargner via sa banque ou sa mutuelle d'assurance



Souscrire un **produit de partage** (livret d'épargne solidaire, OPCVM solidaire). Vous donnerez alors au moins 25 % de votre rémunération (intérêts, dividendes) à une association de votre choix...

Souscrire un **produit d'investissement solidaire** (FCP, SICAV...). Tout ou partie de l'argent placé sera alors investi dans des projets à forte utilité sociale et/ou environnementale. Vous conserverez votre rémunération potentielle.

Vous serez soumis au cadre du prélèvement fiscal libératoire (PFL): les intérêts donnés à l'association bénéficieront d'un prélèvement réduit à 5 % tandis que les intérêts que vous conserverez seront taxés au taux normal de 24 % (hors prélèvement social de 15,5 % et hors livrets réglementés).

66 % ou 75 % (en fonction du type d'association) de la somme que vous avez donnée à l'association (après application du PFL) est déductible de l'impôt sur le revenu.

### Les produits de partage

Établissements	Produits
Banque Française Mutualiste	FCP Avenir Partage ISR
Carac	Assurance-vie Entraid'Épargne Carac
CIC	Livret d'Épargne pour les Autres et FCP CM-CIC France Emploi
Crédit Agricole	Solidarité - CA Contre la Faim, Solidarité - CA Habitat et Humanisme et Solidarité - Initiatis Santé
Crédit Coopératif	Livret Agir, Livret Jeune Agir, Livret Codesol, Livret A comme Agir, Livret Solidaire Associations, Compte à terme Agir, FCP Épargne Solidaire, FCP Agir avec la Fondation Abbé Pierre, Crédit Coopératif Agir UNICEF, Faim et Développement Agir CCFD et FCP Faim et Développement (Équilibre, Solidarité, Trésorerie)
Crédit Mutuel	Livret d'Épargne pour les Autres du Groupe Adhérents à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel (Fédérations de Strasbourg, Lyon, Paris, Annecy, Toulouse, Caen, Marseille, Nantes, Orléans, Valence et Angers), Livret Solidaire du Crédit Mutuel Arkea (Fédérations de Bretagne, du Massif Central et du Sud-Ouest) et FCP CM-CIC France Emploi
La Banque Postale	SICAV Libertés et Solidarité
LCL	Solidarité - Habitat et Humanisme et Solidarité - CCFD-Terre Solidaire
MAIF	Livret Épargne autrement, Livret A autrement et LDD autrement
Meeschaert	FCP Éthique et Partage - CCFD

### Les produits d'investissement solidaire

AG2R La Mondiale	FCP ALM ETHOMED ISR
Amundi	FCP Finance et Solidarité
Banques Populaires	Livret CODEVair (Fédérations: Alpes, Alsace Lorraine Champagne, Aquitaine Centre Atlantique, Atlantique, Loire et Lyonnais, Occitane, Ouest et Sud)
BNP Paribas	FCP BNP Paribas Obli Ethés et FCP BNP Paribas Social Business France
Caisse d'Épargne	FCP Insertion Emplois Dynamique, FCP Insertion Emplois Equilibre, FCP Insertion Emplois Modéré et Écureuil Bénéfices Emploi
Crédit Agricole	Contrat solidaire (assurance-vie), FCP Solidarité, FCP CPR Patrimoine Solidaire et FCP Amundi Protect Solidaire
Crédit Coopératif	Livret Nef, Livret Coopération pour ma région, Livret Agir Fondations, Livret Oikocredit, Livret CODEVair, SICAV Choix Solidaire, FCP Confiance Solidaire et FCP Ecofi Agir Développement Durable
Crédit Municipal de Nîmes	Livret d'Épargne Griffon Solidaire et Compte à terme Griffon Solidaire
Crédit Municipal de Paris	Livret Solidarité et Compte à terme Solidarité
Ecofi Investissements	Schneider Énergie SICAV Solidaire et FCP Ecofi Contrat Solidaire
La Banque Postale	FCP LBPAM Responsable Actions Solidaire
LCL	SICAV Danone.Communities
Macif	FCP Macif Croissance Durable et Solidaire
Mandarine Gestion	FCPR Mandarine Capital Solidaire
MAIF	FIP MAIF Solidaire 2014

IOE Pour en savoir plus sur les informations financières de ces produits et les projets solidaires qu'ils financent, rendez-vous sur [www.finansol.org](http://www.finansol.org).



la Croix Numérique

EN CE MOMENT sur [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)

Prolongez la lecture du dossier spécial



Le baromètre de la finance solidaire

Chiffres, reportages, entretiens et vidéos à retrouver dans l'espace « SOLIDARITÉ », rubrique « PARTENARIATS » ([www.la-croix.com/Solidarite](http://www.la-croix.com/Solidarite))

**ENTRER AU CAPITAL D'UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE** Basée à Laval, la société « L'Effet Papillon » propose une série de prestations au service du mieux-être des patients atteints de cancer

# Donner des ailes aux patients atteints de cancer

NANTES (Loire-Atlantique)

De notre correspondante régionale

L'histoire de l'Effet Papillon a commencé entre les quatre murs d'une chambre d'hôpital. « Mon compagnon souffrait d'une leucémie et avait été placé en chambre stérile. Il n'avait aucun contact avec l'extérieur. On ne pouvait même pas ouvrir sa fenêtre, raconte Mélanie Péron, gérante de cette entreprise à vocation sociale. L'immense sentiment d'isolement que nous avons ressenti pendant cette période m'a chamboulée à jamais. »

En mars 2009, elle ose contacter le chanteur Bénabar pour qu'il vienne jouer auprès d'eux au CHU d'Angers (Maine-et-Loire). Quatre jours plus tard, il débarquait en toute discrétion dans la chambre, pour interpréter l'une de ses chansons, *L'Effet papillon*. « Il a passé une vingtaine de minutes avec nous et à ce moment-là, on n'a plus parlé de la maladie et des traitements. Cela a été un déclic et j'ai pensé à créer une structure rassemblant tout ce qui pouvait favoriser le mieux-être des malades et de leurs familles. »

Après plusieurs mois de prospection, cette ancienne bibliothécaire fonde sa société, en septembre 2011 à Laval (Mayenne), sa ville natale. L'Effet Papillon propose une large gamme de prestations : art-thérapie, spectacles, socio-esthétique, sophrologie... Toutes sont dispensées par des professionnels diplômés à des personnes atteintes de cancer et soignées à l'hôpital, en clinique ou à domicile.

En lien avec des étudiants lavallois et la société Enozone, une entreprise spécialisée

en infographie et applications 3D interactives, elle a aussi conçu un réseau social virtuel appelé Bliss. Celui-ci permet, avec un ordinateur et des lunettes adaptées, de se glisser de manière virtuelle dans la peau d'un papillon pour converser avec ses proches et naviguer dans un univers virtuel apaisant (forêt, plage...). « Les réseaux sociaux traditionnels ne sont pas adaptés quand on vit des choses difficiles, fait-elle observer. Or, Bliss pourrait être utilisé à de nombreux moments de la vie d'un malade : dans les espaces d'attente

**L'Effet Papillon propose une large gamme de prestations : art-thérapie, spectacles, socio-esthétique, sophrologie...**

de l'hôpital, pendant les séances de chimiothérapie ou encore à domicile. »

Pour asseoir la validité de son projet, Mélanie Péron a lancé un programme de recherche avec la clinique Victor-Hugo du Mans (Sarthe), après avoir bénéficié d'un coup de pouce de la Banque publique d'investissement, du conseil régional des Pays de la Loire et de l'agglomération lavalloise.

Entre avril 2014 et janvier 2015, une étude a été conduite auprès de 14 femmes atteintes

d'un cancer et accompagnées par L'Effet Papillon, via des séances régulières de sophrologie, de socio-esthétique et l'utilisation du réseau social Bliss. « Les patientes étaient beaucoup moins stressées et mieux dans leur peau », indique Hugues Bourgeois, médecin oncologue à la clinique, convaincu de l'utilité de ces soins complémentaires.

Les résultats définitifs seront présentés le 25 juin à Nantes, lors d'un congrès sur les soins palliatifs. Une seconde étude pourrait être lancée en 2016. « Cette reconnaissance des professionnels est très importante, note Mélanie Péron, car certains cancérologues sont encore un peu sceptiques

sur les soins de support », c'est-à-dire ceux qui prennent en charge les conséquences de la maladie et non la maladie elle-même.

La société développe aussi une offre en direction des entreprises, afin qu'elles puissent proposer des solutions clés en main à des salariés éprouvés par un souci de santé ou accompagnant un proche malade.

Prochaine étape pour L'Effet Papillon, lancer une campagne de financement participatif, en juin, pour poursuivre le développement du réseau social Bliss et mieux le faire connaître des structures de soins.

Ce n'est pas la première fois que Mélanie Péron recourt à la finance solidaire. Pour se lancer, elle avait obtenu un prêt de 30 000 € du Crédit Coopératif, via la plateforme SPEAR (société pour une épargne activement responsable), qui met en lien épargnants et porteurs de projets sociaux. En 2013, elle avait également lancé un appel à la finance participative, via la plateforme Arizuka, pour boucler des budgets d'interventions culturelles dans la polyclinique de Laval. « C'était très concret, se félicite Mélanie Péron. On pouvait par exemple dire aux patients : cette chanson vous est offerte par Charles, qui a donné 20 €. Ils étaient très touchés que l'on pense à eux, car ils ont vraiment l'impression d'être oubliés de la société. De ne plus être des personnes mais seulement des patients. » ●●●



Le réseau social virtuel Bliss permet au malade, avec un ordinateur et des lunettes adaptées, de se glisser de manière virtuelle dans la peau d'un papillon pour converser avec ses proches et naviguer dans un univers virtuel apaisant (forêt, plage...).

**PAROLES HÉLÈNE**, 50 ans, de Paris, a investi dans L'Effet Papillon via la plateforme de financement participatif SPEAR (Société pour une épargne activement responsable)

« La motivation financière n'est pas neutre, mais elle reste secondaire »

« C'est notre fils qui nous a fait découvrir la plateforme de financement participatif SPEAR, qui permet d'épargner tout en soutenant des initiatives solidaires. Nous avons voulu participer à l'aventure car nous trouvons formidable que des jeunes soient à l'origine d'un tel projet. Puis, grâce à la plateforme, mon mari et moi avons appris l'existence de L'Effet Papillon, une entreprise qui vise à améliorer le quotidien des patients en luttant contre leur isolement.

Mon mari est médecin, nous connaissons donc bien le milieu médical et les difficultés que peuvent rencontrer les malades lors

d'hospitalisation de longue durée. Nous avons trouvé le projet formidable et avons choisi de le soutenir, il y a maintenant quatre ans de cela.

Nous suivons l'évolution du projet, les actions réalisées ou à venir, les articles de presse, etc. Il s'agit d'un investissement de long terme, en cohérence avec le projet de L'Effet Papillon. Pour nous, la motivation financière n'est pas neutre, mais elle reste secondaire. Par ailleurs, l'avantage fiscal octroyé n'est pas inintéressant. »

## Souscrire directement au capital d'une entreprise solidaire



- 1 Si vous conservez votre titre au moins 5 ans, vous bénéficierez d'une réduction de votre **impôt sur le revenu** égale à 18 % du montant de la souscription (réduction plafonnée à 10 000 €).
- 2 Si vous êtes assujéti à l'**ISF** et que vous conservez votre titre au moins 5 ans, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à 50 % du montant de la souscription (réduction plafonnée à 45 000 €).
- 3 Dans le cas d'une société de **capital-risque**, vous bénéficierez d'une exonération d'impôt sur les plus-values si la détention de vos titres est supérieure à 5 ans.

	Établissements	Produits
1 + 2	Autonomie et Solidarité	Actions non cotées
	Babyloan	Micro-prêt solidaire
	Caisse Solidaire	Compte d'épargne solidaire et actions non cotées
	Chênelet (foncière)	Actions non cotées
2	CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire)	Parts d'indivision
2	Clefe (Club Local d'Épargne pour les Femmes qui Entreprennent)	Parts d'indivision
	Cofides Nord-Sud	Compte courant d'associé solidaire
3	CDI Investissement (Comptoir De l'Innovation Investissement)	Actions non cotées
1 + 2	EHD (Entreprendre pour Humaniser la Dépendance)	Actions non cotées
	EPI (Énergie Partagée Investissement)	Actions non cotées
	ESIS (Épargne Solidaire pour l'Immobilier Social)	Actions non cotées
1 + 2	FA-DEV (Fonds Afrique Développement)	Actions non cotées
1 + 2	Femu Qui	Actions non cotées
	FinanCités	Actions non cotées
1 + 2	Garrigue	Actions non cotées
1 + 2	Habitat et Humanisme (foncière)	Actions non cotées
1 + 2	Habitats Solidaires	Actions non cotées
1 + 2	Herrikoa	Actions non cotées
1 + 2	IÉS (Initiatives pour une économie Solidaire)	Actions non cotées
	La Nef	Compte à terme, Plan épargne, Compte à terme Prêt de chez moi et actions non cotées (■ uniquement les actions non cotées)
	Lurzaindia	Actions non cotées
1 + 2	Microfinance Solidaire	Actions non cotées
	Oikocredit	Parts sociales et Depository receipts
	PhiTrust Partenaires	Actions non cotées
3	S'FAIR	Actions non cotées
1 + 2	SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement)	Actions non cotées
	SIFA (Société d'Investissement France Active)	Actions non cotées
1 + 2	SNL-Prologues	Parts B de capital
1 + 2	SPEAR (Société Pour une Épargne Activement Responsable)	Actions non cotées
1	Terre de Liens (foncière)	Actions non cotées

Pour en savoir plus sur les informations financières de ces produits et les projets solidaires qu'ils financent, rendez-vous sur [www.finansol.org](http://www.finansol.org).

●●● En avril dernier, Mélanie Péron s'est envolée pour Chicago, afin de présenter son projet dans le cadre d'un grand congrès médical. « Là-bas, les centres de traitement du cancer proposent de la méditation, de la phytothérapie... Mais ils ne se posent pas autant de questions qu'ici ! »

La jeune chef d'entreprise espère maintenant que sa société - qui a déjà accompagné 1 000 patients - atteindra l'équilibre cette année. « Je vis une expérience humaine et

professionnelle extraordinaire, confie-t-elle. Il faudrait désormais davantage de carburant financier pour avancer et embaucher mes premiers salariés. Mais petit à petit, L'Effet Papillon fait son nid... »

FLORENCE PAGNEUX

« Les patientes étaient beaucoup moins stressées et mieux dans leur peau. »

## REPÈRES

### L'ASSOCIATION FINANSOL

- Créée en 1995, l'association Finansol a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance.
- Elle fédère aujourd'hui plus de 60 entreprises, associations et établissements financiers engagés dans une démarche de solidarité (banques, sociétés de gestion et mutuelles d'assurance).
- Elle édite un label reposant principalement sur des critères de solidarité et de transparence, qui distingue les placements d'épargne solidaire. Il est attribué et contrôlé annuellement par un comité d'experts indépendant. Il existe à ce jour près de 140 produits d'épargne solidaire labellisés Finansol.

### OBJECTIF 1 %

Finansol s'est, depuis plusieurs années, fixé l'objectif de porter l'encours de cette épargne à hauteur de 1 % du patrimoine financier des Français, soit 40 milliards d'euros. Pour y parvenir, l'association, qui fait la promotion de ces placements et fédère l'ensemble du secteur, distingue plusieurs pistes :

- Augmenter le nombre d'épargnants solidaires, en multipliant les produits d'épargne accessibles aux particuliers. Finansol compte en particulier sur le développement de l'assurance-vie solidaire. Ce type de produits existe déjà, mais il est encore balbutiant (*lire La Croix du 20 octobre 2014*). Les nouveaux contrats « Vie Génération », qui offrent un avantage fiscal si les fonds sont investis au moins à 33 % dans des PME, des ETI, des acteurs du logement social ou de l'économie sociale et solidaire, pourraient donner un coup d'accélérateur.
- Une autre piste consiste à développer de nouveaux livrets solidaires. Finansol mise en particulier sur le livret de développement durable (LDD) : l'association aimerait qu'une partie des nouveaux flux soit affectée au financement des entreprises solidaires, ou que les épargnants aient la possibilité de partager les intérêts produits par leurs LDD avec une association. Certains établissements financiers offrent déjà cette possibilité.
- Développer la finance solidaire auprès des investisseurs institutionnels (caisses de retraite, instituts de prévoyance, compagnies d'assurance...). Pour l'instant, ils misent beaucoup plus sur l'investissement socialement responsable (ISR), mais Finansol estime qu'il existe là une piste de développement prometteuse.

# Le réflexe info.



**ENTRETIEN** Yazid Chir est un entrepreneur engagé depuis dix ans dans des actions de cohésion sociale, pour lesquelles il fait appel à l'engagement de chacun et à la responsabilité des entreprises et des acteurs privés

## « S'engager, sans voir au départ ce qu'on va en tirer »

► Chef d'entreprise, Yazid Chir est aussi le président de l'association « Nos quartiers ont des talents ».

**V**ous êtes un entrepreneur, vous avez exercé des responsabilités au sein du Medef, tout en étant engagé dans des actions de cohésion sociale. Est-ce aux entreprises de jouer ce rôle ?

**Yazid Chir :** Je crois qu'un chef d'entreprise ne peut plus créer de richesses et faire prospérer sa société sans prendre en compte son environnement local, national, voire mondial. C'est-à-dire sans exercer une responsabilité sociale et environnementale, en particulier à l'égard des personnes qui vivent autour de là où il est implanté. C'est cette réflexion qui nous a conduit à créer « Nos quartiers ont des talents », en 2006.

À l'époque, je venais d'être élu à la tête du Medef de Seine-Saint-Denis, un département que je connais bien pour y avoir grandi et créé mon entreprise. J'avais conscience que la chance de ce territoire avait été d'accueillir la Coupe du monde de football. Un certain nombre de grandes entreprises - L'Oréal, Manpower, Generali - y avaient délocalisé leur siège social. Mais ces nouveaux salariés ne faisaient que passer sur le territoire. Aucun n'avait d'enracinement local. C'est pour réparer ce déséquilibre, pour inciter les entreprises à recruter leurs futurs collaborateurs en Seine-Saint-Denis, que nous avons créé « Nos quartiers ont des talents ».

Diriez-vous qu'avec cette association, vous avez fait œuvre de cohésion sociale ?

**Y.C. :** La cohésion sociale consiste à renforcer les liens entre tous, à faire en sorte que l'entraide devienne naturelle. C'est ce que nous faisons en aidant des jeunes diplômés issus de quartiers difficiles à trouver un emploi à la hauteur de leur qualification, mais aussi en incitant des entreprises à s'intéresser à leur environnement proche. Notre démarche est simple : identifier les pépites, les talents, qui se trouvent dans les quartiers et les faire accompagner par des cadres expérimentés bénévoles. Cela crée un cercle vertueux, dans lequel chacun - entreprises et jeunes diplômés - est gagnant.



Yazid Chir présente l'association « Nos quartiers ont des talents » (NQT) à des jeunes en recherche d'emploi, lors des Rencontres Régionales Rhône-Alpes, à Lyon en juin 2014.

Cette idée de réciprocité est-elle la clé pour mener à bien ce type d'actions ?

**Y.C. :** Bien sûr ! La majorité d'entre nous n'est pas programmée pour s'engager gratuitement. Nous raisonnons de manière rationnelle et cherchons le plus souvent à retirer un avantage matériel de ce que nous entreprenons. Mais tendre la main, aller vers l'autre, ne procure pas ce type de bénéfice. Il faut donc s'engager, sans voir au départ ce qu'on va en tirer. Ce qui implique de raisonner non pas de manière pragmatique, mais en faisant appel aux émotions, en parlant au cœur. C'est à cette condition que la réciprocité va s'opérer.

On me demande souvent ce que retirent les 6 500 parrains de « Nos quartiers ont des talents », eux qui donnent deux ou trois heures par mois de leur temps pour accompagner des jeunes alors qu'ils sont souvent cadres supérieurs et donc très sollicités. La meilleure réponse m'a été apportée par une marraine, qui a raconté devant tous ses collègues qu'elle avait fondu en larmes lorsque sa filleule lui a annoncé qu'elle venait de décrocher son premier emploi. En répondant ainsi, elle montre que son engagement ne lui apporte rien de

concret, mais qu'il est porteur de sens. Contribuer à changer le cours d'une vie lui a procuré une satisfaction personnelle colossale.

Diriez-vous que nous vivons dans une société solidaire ou fracturée ? Où se situe la dynamique ?

**Y.C. :** Il existe en France un nombre extraordinaire d'associations et elles font

un travail considérable. Mais beaucoup souffrent d'un manque de financement et disparaissent chaque année, ce qui entrave le renforcement de la cohésion sociale. En fait, ces associations attendent trop de l'État. Elles n'ont pas compris qu'il ne peut pas tout faire et tout financer. Pour « Nos quartiers ont des talents », nous avons dès le départ choisi un « business model » - nous sommes une association, mais je parle bien de « business model » - qui ne dépend pas que des subventions publiques. Beaucoup devraient prendre cette voie en cherchant des financements alternatifs, venus d'acteurs privés.

Le problème se situe-t-il uniquement en banlieue ?

**Y.C. :** Non, la discrimination concerne tout le monde, quel que soit l'endroit où l'on habite. J'ai découvert dans un livre (1) une expérience formidable. Dans l'Okla-homa, aux États-Unis, un directeur d'école a décidé de construire une maternelle en plein cœur d'une maison de retraite, et d'inciter les deux populations à se rencontrer. Alors, au lieu d'attendre la fin, les personnes âgées ont commencé à côtoyer ces enfants qui apprenaient la lecture. Puis chacune de ces personnes a accompagné un enfant dans sa scolarité. Les résultats ont été spectaculaires : les enfants ont une courbe d'apprentissage exponentielle et les personnes âgées ont retrouvé le goût de transmettre. Et le taux de médication a chuté et elles vivent plus longtemps. C'est, pour moi, un magnifique exemple de cohésion sociale.

RECUEILLI PAR SÉVERIN HUSSON

(1) *L'Élément*, de Ken Robinson. Éditions Play Bac.



Yazid Chir.

## Un entrepreneur généreux

Le parcours de Yazid Chir ressemble aux belles histoires qu'on ne rencontre que dans les livres. Né à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), fils d'un chauffeur de taxi d'origine algérienne et d'une mère garde d'enfants, il n'a, a priori, pas le profil type du créateur d'entreprise. Titulaire d'un BTS de micromécanique, il travaille dans l'industrie automobile et aéronautique, puis crée en 1998, avec deux ingénieurs, Neocles, une start-up spécialisée dans le « cloud computing ».

En 2006, ils revendent leur entreprise à Orange pour 11 millions d'euros. Yazid Chir rejoint alors la multinationale, avant de créer en 2012 une nouvelle start-up, Be-Bound, qui simplifie l'accès à l'Internet mobile dans les pays du Sud.

Élu à la tête du Medef de Seine-Saint-Denis en 2005, il fonde et préside l'association « Nos quartiers ont des talents ». En près de dix ans, l'association a accompagné 25 000 jeunes défavorisés et a permis à 71 % d'entre eux de trouver un emploi à la hauteur de leur qualification. Yazid Chir a également été membre du Haut Conseil à l'intégration et a siégé au collège de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde).